



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1259

12 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

1153^e séance plénière

Journal n° 1153 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1259
RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU
REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision du Conseil ministériel n° 1/16 du 23 mars 2016, le mandat de la Représentante pour la liberté des médias, M^{me} Dunja Mijatović, a pris fin le 10 mars 2017,

Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (document MC.DD/2/17/Rev.5 du 12 juillet 2017) ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision selon une procédure d'approbation tacite prenant fin le 18 juillet 2017 à midi HEC.